



## En 2011, jouons-la collectif !

Pour bien commencer l'année 2011, nous avons choisi de vous présenter une manière particulièrement efficace de se lancer dans une démarche de Développement Durable.

De nombreuses entreprises sont motivées pour intégrer à leur activité une valeur ajoutée environnementale et sociale, mais elles ne savent pas toujours comment commencer et ne sont pas prêtes à s'engager seules. De plus, la majeure partie des problématiques Développement Durable qu'elles rencontrent se posent aussi aux autres entreprises de leur secteur d'activité, et/ou de leur territoire.

La solution existe : organiser des actions **collectives** ! Fédérations professionnelles, Zones d'Activité, Clubs d'entreprises, Zones Industrielles, Syndicats, sont autant d'organismes permettant de traiter ses enjeux Développement Durable, de bénéficier de formation et d'accompagnement collectif et individuel, et autant d'occasions de confronter les points de vue, de partager des expériences et de bénéficier de méthodes et bonnes pratiques.

Ce type de travail collaboratif est particulièrement adapté pour aborder la question de la contribution des entreprises au Développement Durable : il encourage à la fois l'émulation collective, l'enrichissement individuel des participants, mais aussi et surtout il permet d'améliorer la « performance globale » du secteur ou du territoire concerné.

Alors, convaincus ?

## Point réglementaire

**Directive-cadre sur les déchets** : la Ministre du DD a présenté une adaptation de la réglementation sur les déchets (Code de l'environnement) pour être en conformité avec le droit européen. Cette nouvelle réglementation clarifie différentes notions : déchets de producteur, détenteur de déchets, recyclage, valorisation ; elle hiérarchise les grandes étapes de la gestion des déchets ; elle introduit un régime de sanctions administratives ; enfin, elle impose la collecte séparée des déchets valorisables.

## Agnès Mandon - Responsable R&D chez CANEVAFLOR®, spécialiste du mur végétalisé dépolluant

### Comment est née et se développe la société Canevaflor® ?

Le PDG fondateur, Pascal Peleszezak a créé sa société dans l'idée de ramener le bien-être en ville. 70% des citadins n'ont pas de vues sur les espaces verts de leur fenêtre, le dirigeant a voulu proposer une offre où l'on verticalise le végétal en l'adaptant aux façades, d'où cette offre de « murs végétalisés ». Je suis persuadée que c'est une vraie solution d'avenir. Au-delà de la satisfaction de nos clients, l'engouement des médias pour nos murs a permis à Canevaflor® d'être mieux connue et d'être projetée sur la scène internationale, entre autre lors de l'exposition universelle de Shanghai. Cette technologie a pu être mise en place grâce à des partenariats scientifiques : depuis 2005 nous déposons des brevets et participons à des programmes de recherches français et européens : Hosanna, thèse CIFRE, ... Nous voulons élargir notre offre au grand public afin de permettre une production maraichère en ville et éventuellement la vente en circuits-courts.

### Quelle valeur ajoutée Développement Durable apporte vos produits ?

Notre produit compile trois performances : thermique, acoustique et qualité de l'air. Grâce aux recherches scientifiques nous avons des données de plus en plus tangibles sur ces trois aspects. Des travaux de modélisation ont montré que les murs végétalisés permettent une réduction d'au moins 32% de la consommation d'énergie d'un bâtiment, que ce soit au niveau de la climatisation ou du chauffage. En ce qui concerne la performance acoustique, notre mur végétalisé antibruit permet une isolation de 32 décibels, ce qui lui donne une utilité en milieu urbain et périurbain. Enfin, une amélioration de la qualité de l'air est possible par le procédé de biofiltration : l'air est pulsé à travers le mur où le substrat et son écosystème deviennent un filtre biologique pour le traitement des polluants urbains. Notre approche Développement Durable globale est renforcée sur l'aspect social grâce à des partenariats avec des entreprises d'insertion : sur chaque projet, deux ou trois personnes de Canevaflor® pilotent une équipe locale

## Bonnes Pratiques

### **Fluiofeeder : une offre logistique innovante**

La Compagnie Maritime MARFRET s'inscrit au cœur de l'innovation économique et écologique avec son offre de transport fluvial Fluiofeeder. Les déchets papiers de la région parisienne sont transformés en bobines de papiers pour être réutilisés par les imprimeurs des principaux quotidiens parisiens. Ce transport multimodal en boucle fermée (le papier à recycler à l'aller et les bobines au retour) a pu être mis en place grâce à un nouveau type de conteneurs. Ces derniers ont une capacité de chargement identique à celle d'un camion mais peuvent être empilés sur 5 hauteurs. Cela permet jusqu'à 99 conteneurs pour une barge au lieu de 99 semi-remorques.

## Carton Rouge...

### **Crédit agricole : la banque française la moins propre**

Utopies, agence de conseil en Développement Durable, a classé les établissements bancaires les plus émetteurs de CO2. L'étude révèle l'impact climatique de nos placements financiers. En effet, les banques investissent dans des projets plus ou moins générateurs de CO2. Selon cette approche, le Crédit Agricole, est le grand « gagnant » car il émet annuellement 1071 kg de CO2 pour 1000 euros investis. A l'opposé, Utopies met en avant une seule banque ayant pris en compte une stratégie d'investissement respectueux de l'environnement : la NEF pour laquelle le quota d'émission de CO2 n'est que de 196 kg pour 1000 euros investis.

## Brèves

### **18 propositions pour une architecture durable**

L'ordre des architectes a rassemblé et présenté les travaux de sa commission Développement Durable dans un livret à destination des maires et élus des petites communes. Les architectes sont partis d'un constat : certaines communes françaises ont des carences en matière de moyens et de compétences pour aborder la complexité de plans cohérents qui permettent d'intégrer des actions respectueuses de l'environnement. 18 propositions ont donc été présentées parmi la maîtrise de l'étalement urbain, l'enrichissement culturel du territoire et la cohérence territoriale, afin que les élus puissent s'interroger sur leur propre démarche.

## Agenda

### **Salon de l'environnement et du Développement Durable pour le tourisme**

les 12 et 13 janvier 2011 à Nantes. Au programme : 55 conférences et ateliers sur le thème du Développement Durable dans les métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme.

<http://www.ecorismo.com/>

### **Colloque sur la ville durable**

les 20 et 21 janvier 2011 à Marne la Vallée. Premier colloque international sur la ville durable qui réunira 400 chercheurs, responsables d'entreprises et collectivités avec comme ambition d'imaginer le modèle urbain de demain. Un cluster "ville durable" sera également constitué. Pré-programme :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/pre-prog-b.pdf>

**SIRHA** du 22 au 26 janvier 2011 à Lyon : le rendez-vous mondial de la restauration et de l'hôtellerie avec les toutes dernières tendances de l'alimentation. A noter : quatre conférences sur le Développement Durable seront animées par notre partenaire Sophie Porcarelli.

<http://www.sirha.com/2011/>



### **ZAPA**

Six collectivités ont été retenues pour l'expérimentation des Zones d'actions prioritaires pour l'air (ZAPA) par le ministère du Développement Durable et l'ADEME : le Grand Lyon, Grenoble, Clermont, Aix, Plaine Commune et ville de Paris. Les ZAPA doivent permettre de renforcer la lutte contre la pollution atmosphérique ; dans ces zones, l'accès aux « véhicules les plus polluants » sera ou limité ou interdit. Une seconde sélection de collectivités aura lieu d'ici la fin d'année au vu de l'intérêt manifesté par d'autres collectivités.

Pour en savoir plus, contactez-nous !

Tel : 04 72 60 28 27

60, Cours Lafayette - 69003 Lyon

[www.alteractive.org](http://www.alteractive.org)

Inscrivez-vous à cette newsletter,

<mailto:newsletter@alteractive.org>